









Lineage®

RENFORCER LA CHAÎNE



CODE D'ÉTHIQUE
PROFESSIONNELLE

TABLE DES MATIÈRES

 INTRODUCTION	3	Utilisation de la technologie sur le lieu de travail	21
Renforcer la chaîne	5	Protection des données, confidentialité et données personnelles	22
Ce qui nous a amenés à créer un code et notre approche à ce code	5	Communication prudente et réseaux sociaux	23
Nos responsabilités en vertu de notre code	6	Délit d'initié	24
Responsabilités supplémentaires pour les cadres	6	 UN TRAVAIL ÉTHIQUE AVEC NOS CLIENTS ET NOS PARTIES PRENANTES	25
 INCARNEZ NOS VALEURS – EXPRIMEZ-VOUS	7	Concurrence loyale et antitrust	26
Le fait d'adhérer à nos valeurs nous oblige à nous exprimer	8	Anti-corrupcion	27
Lorsque nous nous exprimons, nous incarnons nos valeurs Lineage	8	Cadeaux, repas, divertissements et déplacements	28
Savoir quand s'exprimer	9	Conformité commerciale	29
Contacts Speak Up	10	Fournisseurs et représentants de l'entreprise	30
Comment soulever une question ou signaler un problème	10	Informations exclusives et confidentielles des tiers	31
Ligne d'assistance en matière d'éthique	10	 UN SOUTIEN APPORTÉ À NOS COMMUNAUTÉS ENVIRONNANTES ET LA PROTECTION DE LA PLANÈTE	32
Notre politique de porte ouverte	11	Activités politiques, contributions politiques et lobbying	33
Notre engagement anti-représailles	11	Protection de la planète	34
À quoi s'attendre après s'être exprimé	11	Impact social	35
 DES ACTIONS RESPECTUEUSES ET RESPONSABLES SUR LE LIEU DE TRAVAIL	12	Service communautaire et dons caritatifs	36
Lieu de travail sûr et sain	13	 CONCLUSION	37
Respect mutuel	14		
Diversité, équité et inclusion	15		
Données comptables et financières	16		
Gestion des documents et conservation des dossiers	17		
Conflits d'intérêts	18		
Protection des ressources	19		
Informations exclusives et confidentielles et propriété intellectuelle	20		

INTRODUCTION



“ Nos valeurs définissent qui nous sommes chez Lineage et nous relient les uns aux autres en tant qu'équipe mondiale. Travailler en accord avec nos valeurs nous permet d'atteindre notre objectif en tant qu'organisation, à savoir transformer la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour éliminer le gaspillage alimentaire et contribuer à nourrir le monde.

Chaque rôle au sein de la chaîne du froid est d'une importance capitale et, en agissant avec intégrité et en respectant nos valeurs, **nous pouvons renforcer notre position dans la chaîne du froid, pour le bien de nos communautés et du monde.**

Ce code permet de comprendre en quoi nos valeurs s'appliquent à votre travail chez Lineage.

Lineage tire sa force de cette incroyable équipe. Je suis reconnaissant envers cette équipe qui s'est engagée à adhérer à nos valeurs et à prendre des décisions intelligentes et responsables pour le bien de l'entreprise, et ce au quotidien. Merci de faire partie de la famille Lineage. ”

Greg Lehmkuhl, directeur général



“ Notre Code d'éthique professionnelle nous rappelle que nos voix individuelles ont du pouvoir. Bien que nous nous attendions à ce qu'aucun problème éthique ne survienne chez Lineage, nous voulons que tous les membres de l'équipe soient convaincus que nous sommes prêts à répondre aux questions et aux inquiétudes de manière positive, dans tous les domaines de notre entreprise.

Nous comptons sur vous pour vous exprimer si vous avez des questions ou des inquiétudes. Ce code vous servira de référence pour savoir qui contacter en cas de question. Il y est rappelé que la société soutiendra tous les membres de l'équipe qui soulèvent des questions ou des problèmes en toute bonne foi. ”

Natalie Matsler, directrice juridique

INTRODUCTION



Chez Lineage, chaque décision que nous prenons a un impact sur la manière dont les aliments circulent dans nos communautés et arrivent sur les tables du monde entier. Une bonne prise de décision est fondamentale pour la réussite de notre équipe. Utilisez ce code pour guider vos décisions si vous êtes confronté à une question éthique ou si vous ne savez pas quoi faire. Et n'oubliez pas que nos contacts Speak Up, y compris votre directeur ou superviseur et nos partenaires commerciaux RH, sont à votre disposition pour vous aider à résoudre vos questions ou préoccupations.



Sean Vanderelzen, directeur des ressources humaines



Nos clients nous font confiance parce que nous avons gagné leur respect en tant que partenaire commercial éthique et stratégique. Pour renforcer la chaîne du froid, nous devons savoir comment exercer nos fonctions de manière responsable et respecter les législations et réglementations qui s'appliquent à notre travail. Ce code vous guidera dans vos actions de manière à ce que vous sachiez toujours clairement quelles sont vos responsabilités individuelles et comment elles influencent les opérations plus générales de notre équipe Lineage.



Jeff Rivera, chef d'exploitation

RENFORCER LA CHAÎNE

Nos valeurs définissent qui nous sommes chez Lineage et nous relient les uns aux autres et à notre travail. Travailler dans le respect de nos valeurs nous permet de faire la différence dans le monde en soutenant notre objectif de transformer la chaîne d'approvisionnement alimentaire afin d'éliminer les déchets et de contribuer à nourrir le monde. Cela nous permet également de créer un lieu de travail agréable.

Chacun d'entre nous sait combien son rôle dans la chaîne du froid est tout aussi important que celui de son collègue et qu'en agissant avec intégrité et dans l'esprit de nos valeurs, **nous renforçons ensemble la chaîne.**

Ce qui nous a amenés à créer un code et notre approche à ce code

Notre Code d'éthique professionnelle (« Code ») reprend nos valeurs et les traduit en actions. Notre Code fournit des orientations sur notre responsabilité partagée de mener nos activités conformément à la législation, de respecter les personnes avec lesquelles nous travaillons et les communautés que nous servons, et de protéger l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Le renforcement de la chaîne du froid exige que chacun donne le meilleur de lui-même. En tant qu'entreprise mondiale, nous devons faire face et suivre un ensemble complexe de lois, de réglementations et d'attentes du public. Notre Code souligne les attentes dans les domaines clés de notre entreprise et aide à guider notre prise de décision afin que nous puissions éviter les actions qui pourraient entraîner un risque juridique ou nuire à notre réputation. Les politiques de l'entreprise Lineage s'alignent sur notre Code et fournissent des informations supplémentaires sur certains sujets. En cas de conflit entre la loi locale et notre Code, et si vous ne pouvez pas respecter les deux, adressez-vous l'un de vos contacts Speak Up.

Nous avons inclus deux types d'appels à l'action dans le Code : faire des liens et prendre la température.



FAIRE DES LIENS explique davantage les termes liés aux thèmes abordés dans notre Code et fournit des détails supplémentaires là où cela peut s'avérer utile. Notre objectif de *renforcer la chaîne* nous oblige à approfondir notre compréhension de chaque sujet afin que nous puissions être sûrs que nos décisions sont conformes à notre responsabilité d'agir avec intégrité et en accord avec notre Code et nos valeurs.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE propose des questions à se poser sur chaque sujet afin d'évaluer si une situation nous semble appropriée. Pour renforcer la chaîne **nous** devons faire confiance à notre intuition et demander conseil lorsque nous en avons besoin.



Nos responsabilités en vertu de notre code

Notre Code de conduite s'applique à tous les dirigeants, administrateurs et membres de l'équipe, et ce partout où nous exerçons nos activités. Le non-respect de notre Code peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement ainsi que d'éventuelles poursuites civiles et pénales.

- RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :**
- Comprendre et respecter toutes les politiques, lois et réglementations de Lineage, y compris notre Code.
 - Signaler à nos contacts Speak Up tout comportement qui, selon vous, enfreint notre Code, les politiques de Lineage ou d'autres lois/règlements.
 - Réviser et confirmer la compréhension de notre Code tous les ans.

Nous attendons également de tous les individus et toutes les organisations qui collaborent avec nous ou qui font des affaires en notre nom qu'ils agissent conformément à nos valeurs et à notre engagement en matière d'intégrité.

Responsabilités supplémentaires pour les cadres

Lineage permet aux cadres de diriger avec nos valeurs et d'agir avec intégrité. L'encadrement s'accompagne d'obligations spécifiques et d'attentes supplémentaires. Si vous êtes responsable de la gestion des membres d'une équipe, vous devez travailler de manière proactive pour influencer les personnes que vous soutenez afin qu'elles respectent nos valeurs et agissent avec intégrité conformément à notre Code. De plus, vous devez :

- RESPONSABILITÉS DES CADRES :**
- Être un modèle et mener des actions conformes à notre Code et à une bonne prise de décision.
 - Donner le juste ton en se montrant à l'aise pour aborder notre Code, échanger avec les membres de votre équipe de la manière dont le Code s'applique à notre travail et faire en sorte que les membres de votre équipe se sentent en sécurité pour soulever des questions et faire part de leurs préoccupations auprès des contacts Speak Up.
 - Soulignez les réussites en utilisant des marqueurs de valeurs pour récompenser les membres de l'équipe qui réussissent avec intégrité.



Si vous estimez qu'une renonciation à la présente politique est nécessaire ou appropriée, vous pouvez soumettre votre demande de renonciation et les raisons de la demande au bureau de conformité et d'éthique de l'entreprise de Lineage à l'adresse ethics@onelineage.com. Toute renonciation à la présente politique pour les cadres dirigeants et les administrateurs, ou un membre de la famille immédiate d'un administrateur ou cadre dirigeant, ne peut être faite que par le conseil d'administration et sera rapidement divulguée aux actionnaires de Lineage, ainsi que les raisons de l'octroi de la renonciation.



**INCARNEZ NOS VALEURS
– EXPRIMEZ-VOUS**

RENFORCER  LA CHAÎNE



INCARNEZ NOS VALEURS – EXPRIMEZ-VOUS

Le fait d'adhérer à nos valeurs nous oblige à nous exprimer

Nous attendons des membres de l'équipe qu'ils s'expriment, à la fois pour poser des questions et pour faire part de leurs préoccupations concernant des manquements avérés ou potentiels.

Lorsque vous vous exprimez, vous contribuez à l'amélioration du système, pour les autres membres de l'équipe et pour Lineage dans son ensemble. La prise de parole reflète notre culture Lean et nous permet de nous améliorer continuellement en comprenant la situation et en soutenant notre approche de résolution des problèmes. Cela nous permet également de répondre à vos préoccupations, de résoudre les problèmes rapidement, de « calmer le jeu » et de réduire les risques pour Lineage et pour les autres.



Lorsque nous nous exprimons, nous incarnons nos valeurs Lineage



SÉCURITÉ *Nous nous exprimons* parce que nous sommes responsables de notre propre sécurité et de celle des autres.



CONFIANCE *Nous nous exprimons* parce que nous soutenons un environnement de travail sans crainte où la voix de chacun compte.



RESPECT *Nous nous exprimons* parce que nous valorisons suffisamment chaque membre de l'équipe pour se défendre les uns les autres.



INNOVATION *Nous nous exprimons* parce que le partage de nos idées et de nos observations nous permet de faire avancer Lineage.



DÉTERMINATION *Nous nous exprimons* parce qu'en surmontant les difficultés il est possible de faire de grandes choses.



SERVANT LEADERSHIP *Nous nous exprimons* parce que nous avons la responsabilité de diriger avec nos valeurs et d'agir avec intégrité.

LA SÉCURITÉ EST NOTRE VALEUR N°1.

Elle transcende tout ce que nous accomplissons au travail. Qu'il s'agisse de la manière dont nous recevons, rangeons, stockons, récupérons et expédions les denrées alimentaires, de la manière dont nous accomplissons nos tâches ou de la manière dont nous veillons les uns sur les autres sur le lieu de travail. La sécurité s'applique également à notre conviction commune que l'honnêteté et la transparence sont importantes et que les membres de l'équipe ne seront pas punis pour avoir exprimé de bonne foi des idées, des questions ou des préoccupations.

Savoir quand s'exprimer



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Les membres de l'équipe doivent signaler les violations présumées ou réelles de notre Code, d'une loi, de règles ou de réglementations à une ressource Exprimez-vous. Voici des exemples de situations qui doivent être signalées :

- Harcèlement ou intimidation
- Corruption ou pots-de-vin
- Cadeaux ou gratifications inappropriés
- Questions de comptabilité ou d'audit douteuses
- Conflits d'intérêts
- Problèmes de sécurité alimentaire
- Violations réglementaires
- Délit d'initié
- Divulgence d'informations confidentielles
- Préoccupations en matière d'environnement, de santé ou de sécurité
- Vol
- Actes répréhensibles financiers
- Comportement inapproprié envers les concurrents



PRENDRE LA TEMPÉRATURE Ensemble, pour une meilleure entreprise

Si vous êtes confronté à une décision difficile ou à un dilemme éthique, il est essentiel de **garde ton calme**. Cela implique de prendre le temps, de prendre du recul et d'examiner attentivement la situation. Si vous avez une question ou une préoccupation **ou si une situation se détériore, prenez la température** dans votre cas et réfléchissez aux questions suivantes :

- Mes actions reflètent-elles les valeurs de Lineage ?
- Mes actions favorisent-elles la sécurité physique et psychologique des membres de mon équipe ?
- Est-ce que c'est la bonne chose à faire ?
- Ai-je rassemblé et examiné tous les faits importants ?
- Mes actions seraient-elles bien accueillies par les clients, partenaires, médias ou communautés ?
- Cette action aura-t-elle un impact sur la réputation de Lineage ?
- Me sentirais-je gêné ou mal à l'aise si mes collègues ou ma famille apprenaient ce que j'ai fait ?
- Mes actions sont-elles conformes à notre Code et à nos politiques, ainsi qu'à la loi ?

Il peut vous être utile d'échanger sur ces questionnements et ces préoccupations si vous avez des doutes sur vos actions ou vos décisions. Nous vous encourageons à contacter nos interlocuteurs Speak Up chaque fois que vous avez des questions ou que vous avez besoin de conseils ou de soutien.





Contacts Speak Up

Comment soulever une question ou signaler un problème

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire part de vos préoccupations concernant un manquement avéré ou potentiel, contactez l'un des contacts Speak Up suivants :

- **Votre responsable ou superviseur**
- **Un membre de l'équipe des Ressources humaines**
- **L'équipe de conformité et d'éthique de l'entreprise (ethics@onlineage.com)**
- **La ligne d'assistance en matière d'éthique de (onlineage.com/speakup)**

Tout contact avec les interlocuteurs Speak Up sera traité conformément à la législation locale et à toutes les politiques locales applicables (par exemple, toute politique applicable en matière de griefs, de plaintes ou de dénonciation dans la juridiction applicable).

Ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage

Nous tenons à ce que vous vous sentiez à l'aise pour poser vos questions et faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique. Nous comprenons par ailleurs que dans certaines situations, vous vous tourniez vers une autre option. Nous avons mis en place la ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage, hébergée par un prestataire tiers, pour vous aider à signaler vos préoccupations ou à poser des questions relatives à des manquements avérés ou potentiels.

La ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage est disponible 24 h/24 et 7 j/7. Les appels sont confidentiels et peuvent parfois être anonymes lorsque la législation locale le permet. Les rapports peuvent être soumis via les canaux suivants :

• Par téléphone :

Australie – 1-800-768-120

Belgique – 0800-262-67

Canada – 866-360-0008

Danemark – 80 25 42 15

France – 0805-080039

Allemagne – 0800-183-0724

Italie – 800 743 075

Pays-Bas – 0800-023-3064

Nouvelle-Zélande – 0800 823 509

Norvège – 800 62 472

Pologne – 0-0-800-141-0023

Singapour – 8004922583

Afrique du Sud – 080 098 2093

Sri Lanka – 9-072-0987140

Espagne – 900-963267

Royaume-Uni – 0-808-189-0041

États-Unis d'Amérique – 866-360-0008

(anglais) ou 800-216-1288

(espagnol)

Vietnam – 120-32121

- **En ligne :** Faites un signalement en ligne sur www.lighthouse-services.com/linealogistics

- **Par e-mail :** Envoyez un e-mail à l'adresse reports@lighthouseservices.com, en veillant à indiquer le nom de notre entreprise dans le message.



Notre politique de porte ouverte

L'une des façons de promouvoir la sécurité psychologique au travail consiste à créer une culture qui nous permet à tous de nous exprimer sans crainte de représailles. Chez Lineage, notre politique de la porte ouverte est conçue pour favoriser un environnement dans lequel tous les membres de l'équipe se sentent à l'aise pour poser des questions et faire part de leurs préoccupations.



RESPONSABILITÉS DES CADRES

Ce que nous attendons des dirigeants :

- **Démontrer notre valeur du servant leadership en faisant preuve d'ouverture et de transparence**
- **Écouter les préoccupations des membres de l'équipe**
- **Poser des questions si nécessaire et répondre en conséquence, en les transmettant au bureau de conformité et d'éthique de l'entreprise, le cas échéant.**

Notre engagement anti-représailles

Chez Lineage, nous ne tolérons pas de représailles lorsque des membres de l'équipe font part de leurs préoccupations et nous nous engageons à soutenir toute personne qui s'exprime de bonne foi sur d'éventuels sujets de préoccupation. Les représailles consistent à traiter quelqu'un différemment, de manière formelle ou informelle pour avoir soulevé une préoccupation, signalé un manquement potentiel ou participé à une enquête. Les représailles peuvent également être définies et/ou interdites spécifiquement par la législation locale.

Voici quelques exemples de comportements de représailles :

- Être déclassé, muté, moins bien payé ou se voir confier des missions de moindre qualité pour s'être exprimé
- Être exclu des sorties sociales liées au travail pour s'être exprimé

Nous savons qu'il faut du courage pour s'exprimer ou soulever une question, et nous comptons sur vous pour le faire. Quel que soit le moment ou la manière dont vous vous exprimez, vous pouvez vous attendre à être traité avec respect. Nous ne tolérons pas les représailles contre les membres de l'équipe qui soulèvent des questions ou signalent des problèmes en toute bonne foi ou qui participent à une enquête. Faire un rapport de bonne foi signifie que les informations que vous fournissez sont complètes et que vous les croyez vraies. Tout membre qui participe à des représailles s'expose à des mesures disciplinaires.

Si vous avez l'impression d'être maltraité parce que vous vous êtes exprimé, contactez immédiatement l'un de nos contacts Speak Up.

À quoi s'attendre après s'être exprimé

La prise de parole reflète notre culture Lean et nous permet de nous améliorer continuellement en comprenant la situation et en soutenant notre approche de résolution des problèmes. Quel que soit le moment ou la manière dont vous vous exprimez, vous pouvez vous attendre à être traité avec respect.

- Nous prendrons votre signalement au sérieux.
- Nous enquêterons sur tous les signalements rapidement, de manière approfondie et équitable. Les membres de l'équipe sont censés participer aux enquêtes sur demande.
- Bien que nous fassions des efforts raisonnables pour protéger la confidentialité pendant et après l'enquête, la divulgation de certains renseignements sensibles peut être nécessaire pour mener efficacement certaines enquêtes ou conformément aux lois, règlements et procédures judiciaires applicables.
- Nous prendrons les mesures appropriées pour résoudre les problèmes identifiés.
- Nous ne tolérerons aucunes représailles contre vous pour vous être exprimé.



DES ACTIONS RESPECTUEUSES ET RESPONSABLES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

STRENGTHEN  THE CHAIN

DES ACTIONS RESPECTUEUSES ET RESPONSABLES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Lieu de travail sûr et sain

La sécurité est notre première valeur, et cela inclut la sécurité physique et psychologique. Chez Lineage, nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et sain à chacun. Notre valeur de sécurité s'étend également aux mesures de sécurité professionnelle, environnementale et alimentaire.

Nous avons mis en place des programmes de sécurité, des politiques, des procédures et des formations pour respecter les exigences en matière de santé, de sécurité, de sécurité alimentaire et d'environnement, afin de promouvoir la sécurité des membres de l'équipe, des visiteurs, des entrepreneurs et des autres personnes qui pénètrent dans les locaux de Lineage, les produits périssables que nous stockons et les personnes, les habitations et les entreprises qui se trouvent à proximité de nos installations.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Respecter à tout moment les procédures de sécurité du bâtiment, comme le port du badge ou la fermeture à clé du bureau.
- Participer uniquement à des tâches pour lesquelles vous avez suivi une formation suffisante.
- S'exprimer si vous avez des inquiétudes concernant un comportement suspect de la part d'un membre de l'équipe ou d'autres personnes sur le lieu de travail.
- Éviter les activités pouvant compromettre la biosécurité sur le site.
- Être attentif aux situations afin d'éviter la contamination intentionnelle et/ou non intentionnelle des denrées alimentaires dans nos entrepôts.
- Signaler immédiatement tout accident, toute blessure ou toute situation dangereuse à l'un de nos contacts Speak Up ou à votre coordinateur de sécurité.
- Se présenter au travail sans être sous l'influence de l'alcool, de drogues illicites ou de médicaments qui n'ont pas été prescrits en toute sécurité ou utilisés conformément aux prescriptions.

FAIRE DES LIENS

Consommation d'alcool à l'occasion de manifestations et d'événements organisés par l'entreprise

Il peut arriver que de l'alcool soit servi lors d'une manifestation ou d'un événement organisé par Lineage. Si vous participez à une activité sociale, à un événement ou à une conférence où l'alcool est autorisé :

- Agissez de manière responsable et respectueuse, en représentant Lineage et nos valeurs sous leur meilleur jour
- N'agissez jamais d'une manière qui pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle des autres
- Refusez avec assurance de consommer de l'alcool si vous ne souhaitez pas en consommer à l'occasion d'un événement organisé par l'entreprise
- Consultez nos contacts Speak Up si la sécurité d'un autre membre de l'équipe vous préoccupe

PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Pour créer et maintenir un lieu de travail sûr et sain, il faut notamment que nous soyons convaincus de ne pas être maltraités alors que nous faisons remonter des idées, des questions, des préoccupations ou des erreurs. Le concept de sécurité psychologique s'applique à la manière dont nous apprenons, dont nous travaillons ensemble, dont nous posons des questions et exprimons des idées, et dont nous nous estimons et traitons les autres.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Me sentirais-je mal si je devais poser des questions ?
- Est-ce que je crains que les autres me voient d'un mauvais œil si je fais part d'une erreur commise ?
- Ai-je l'impression que mes opinions et mon point de vue ne seront pas bien accueillis et bien reçus si je les partage ?
- Est-ce que je me sens exclu des réunions ou des discussions sur le lieu de travail ?
- Est-ce que je crains que la divulgation de problèmes au sein de l'organisation ne mette en péril mon emploi ?

Répondre par la négative à ces questions est un bon signe que vous vous sentez psychologiquement en sécurité au travail. Il est essentiel de vous exprimer si vous hésitez dans vos réponses, ou si vous êtes enclin à répondre oui. Songez à échanger avec l'un des contacts Speak Up pour explorer la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour améliorer votre expérience de travail.

Respect mutuel

Chez Lineage, le respect est l'une de nos valeurs fondamentales. Par conséquent, chacun d'entre nous doit faire preuve de respect et d'attention envers les autres, quel que soit le lieu ou la personne avec laquelle il travaille. Lorsque nous faisons preuve de respect mutuel, nous travaillons mieux en équipe, créant ainsi une culture de travail dont nous pouvons tous être fiers. Nous ne tolérerons aucun cas de violence, de harcèlement, de brimade, d'intimidation ou de discrimination. Nous considérons qu'un tel comportement constitue une violation de notre Code d'éthique professionnelle et, dans de nombreux cas, une violation de la loi.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Agir de manière professionnelle et courtoise, et ne jamais se lancer dans des discussions déplacées ou adopter des comportements déplacés.
- Prendre des décisions en matière de recrutement fondées sur les qualifications et l'expérience d'une personne et non sur des caractéristiques telles que la race, la religion, le genre, l'identité de genre, le handicap physique ou mental, l'âge ou d'autres caractéristiques qui ne sont pas pertinentes par rapport à la capacité de la personne à effectuer le travail et/ou qui peuvent également être protégées par la loi.
- S'exprimer en cas de maltraitance avérée ou présumée vous concernant ou concernant quelqu'un d'autre.



FAIRE DES LIENS

Discrimination et harcèlement

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ?

Le harcèlement comprend tout langage ou comportement visuel, verbal ou physique qui est importun ou non désiré, et désobligeant, intimidant ou offensant pour autrui, basé sur les caractéristiques suivantes : la race, la couleur, l'origine nationale, l'ascendance, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, l'âge, le handicap physique ou mental, l'état civil, le statut de militaire ou d'ancien combattant, la grossesse, l'accouchement ou les conditions médicales connexes, l'information génétique ou toute autre caractéristique protégée par la loi fédérale, étatique ou locale. Le harcèlement peut se produire par écrit, sur des plateformes en ligne, dans un langage parlé/verbal, physiquement ou visuellement.

QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?

La discrimination consiste à traiter quelqu'un différemment ou injustement sur la base de certaines caractéristiques protégées par la loi, y compris celles décrites ci-dessus. Le fait de refuser l'embauche de quelqu'un sur la base de l'âge est un exemple de discrimination.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Le harcèlement et la discrimination peuvent se manifester de différentes manières sur le lieu de travail.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES : « AI-JE VÉCU UNE DES SITUATIONS SUIVANTES ? » :

- Des avances sexuelles inopportunes
- Blagues inappropriées, commentaires désobligeants ou allusions
- Menaces verbales ou menaces implicites
- Demandes de faveurs sexuelles, notamment de la part d'une personne occupant un poste plus élevé dans la hiérarchie
- Harcèlement visuel, par le biais de gestes, de photographies ou d'autres images
- Favoritisme basé sur une caractéristique protégée
- Situations où une personne est victime d'intimidation, punie ou traitée différemment en raison de sa race, de son âge, de son genre/identité de genre, de sa religion, de son handicap ou de qualités personnelles similaires non liées aux performances professionnelles.

Si vous subissez ou remarquez une forme quelconque de harcèlement ou de discrimination, y compris une des situations énumérées ci-dessus, contactez immédiatement l'un de vos interlocuteurs Speak Up.

Diversité, équité et inclusion

Nous méritons tous d'être vus, entendus et valorisés chaque jour lorsque nous venons travailler. Nous pensons qu'une main-d'œuvre diversifiée, reflétant des perspectives, des expériences et des capacités différentes, est essentielle pour répondre aux besoins de nos nombreux clients diversifiés et pour assurer la réussite de Lineage.

Nous sommes fiers de la diversité de notre équipe Lineage et nous nous engageons à maintenir un lieu de travail inclusif où chaque membre de l'équipe se sent psychologiquement en sécurité, avec la conviction partagée qu'aucun membre de l'équipe ne sera puni ou humilié pour avoir exprimé de bonne foi ses idées, ses questions, ses inquiétudes ou ses erreurs.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Reconnaître que la diversité des origines, des opinions et des expériences renforce notre équipe.
- Faire en sorte que les autres se sentent les bienvenus et ne jamais exclure intentionnellement les membres de l'équipe des interactions ou conversations quotidiennes et significatives sur le lieu de travail.
- S'exprimer si vous avez l'impression que quelqu'un est maltraité ou pas respecté.



FAIRE DES LIENS

Notre direction vers la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Lineage, nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion, ce qui signifie *qu'à travers chaque interaction professionnelle, tous les membres de l'équipe, les clients et les partenaires communautaires doivent se sentir respectés et que nous nous efforçons d'identifier et d'éliminer les obstacles qui pourraient empêcher la pleine participation d'une personne ou d'un groupe.*



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Chaque jour, il existe des moyens subtils de montrer aux membres de l'équipe que nous nous soucions des uns des autres ainsi que de nos contributions. Nous pouvons nous poser des questions, comme celles qui suivent :

- Suis-je à l'écoute de tous les points de vue lors d'une réunion ? Quelqu'un aurait-il le sentiment d'être ignoré ? Tout le monde peut bien se faire entendre ?
- Si un membre de l'équipe a partagé son choix de pronom personnel, est-ce que j'utilise les bons pronoms lorsque je fais référence à cette personne ? Si je ne suis pas sûr du pronom personnel choisi par un membre de l'équipe, lui ai-je demandé quels pronoms il utilise ?
- Est-ce que je tiens compte de l'horaire de travail et du fuseau horaire connus de chaque membre de l'équipe lorsque je planifie des réunions ?
- Suis-je attentif à ne pas porter de jugements rapides et non fondés sur les membres de mon équipe sans avoir appris à les connaître ?

Lorsque nous nous posons de telles questions et que nous prenons le temps de réfléchir à la manière dont notre comportement peut affecter les personnes qui nous entourent, nous pouvons contribuer à maintenir un environnement dans lequel tout le monde se sent inclus et en sécurité pour partager ses idées.

Données comptables et financières

La loi nous oblige à déclarer nos finances de manière équitable, dans les délais impartis et de façon précise et complète. Nous devons nous conformer à l'ensemble des exigences en matière de déclaration qui s'appliquent à nous tout en faisant preuve de transparence et d'honnêteté avec les auditeurs internes et externes. En démontrant l'intégrité de nos déclarations financières, non seulement nous respectons nos obligations légales, mais nous maintenons également notre position d'entreprise digne de confiance auprès des investisseurs, des organismes de prêts, des organismes de réglementation et du public.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Créer des documents, des dossiers et des informations factuels, exacts et complets, qu'ils soient internes ou externes.
- Ne jamais demander à quelqu'un d'enregistrer ou de rapporter des informations que l'on sait incorrectes, ou de contourner un contrôle interne.
- Ne jamais utiliser, autoriser ou tolérer l'utilisation d'un registre de caisses noires ou toute autre pratique visant à induire quelqu'un en erreur sur les activités réelles de Lineage.
- Rapporter tout signalement d'irrégularités potentielles aux auditeurs internes de Lineage, ou à l'un de vos contacts Speak Up.



FAIRE DES LIENS

Identifier des erreurs sur des rapports financiers

Le fait de présenter nos rapports financiers avec précision reflète notre valeur d'entreprise digne de confiance. Le fait de s'exprimer dès lors que vous identifiez une erreur dans les documents financiers reflète notre valeur d'entreprise empreinte de détermination. Si vous identifiez postérieurement une erreur dans les documents financiers, il est important de la signaler immédiatement à l'un de vos contacts Speak Up afin que l'erreur puisse être correctement déclarée et/ou corrigée.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

La fraude peut nuire à tous. La fraude n'est pas ailleurs pas conforme à notre engagement commun d'intégrité. Nous devons tous être attentifs aux signes de fraude et savoir quand et où faire part de nos inquiétudes.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Les faits sont-ils présentés de manière erronée ?
- Des informations ou des preuves ont-elles été dissimulées ?
- Y a-t-il eu des pressions pour déformer les faits ou prendre des mesures déloyales ?

Si vous répondez par la positive à l'une de ces questions, contactez immédiatement l'un de vos contacts Speak Up.



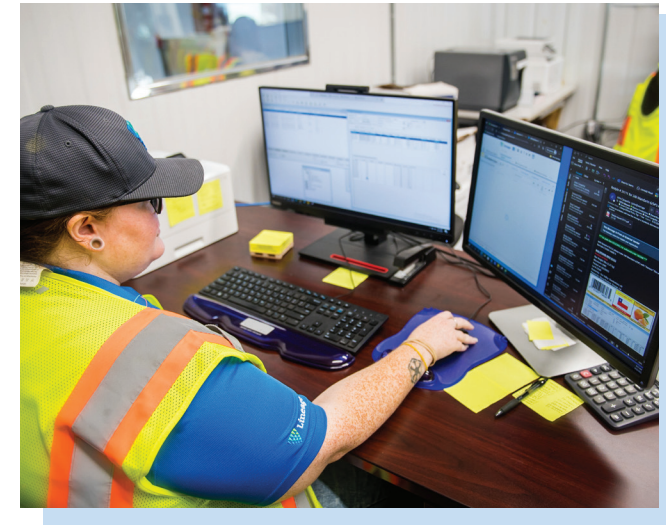
Gestion des documents et conservation des dossiers

Nous créons, conservons et éliminons tous des documents professionnels dans le cadre de notre travail quotidien. De bonnes pratiques de gestion des documents permettent à notre entreprise de fonctionner de manière fluide et efficace, et favorisent la clarté et la transparence vis-à-vis de nos parties prenantes. Nous sommes tous responsables de la gestion des documents de Lineage conformément à nos politiques et aux législations et règlements applicables.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Faire preuve d'exactitude, d'exhaustivité et de ponctualité dans la préparation de l'ensemble des documents commerciaux, sans toutefois se concentrer uniquement sur les documents qui s'appliquent à nos exigences financières et comptables.
- Conserver tous les documents commerciaux conformément aux politiques de Lineage et aux lois et règlements applicables, qui décrivent la durée de conservation des documents commerciaux et les modalités de destruction.
- Contacter le service juridique si vous avez des questions sur nos politiques et procédures de conservation des documents.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Gardez à l'esprit que certains documents commerciaux sont soumis à des périodes de conservation imposées par la loi ou convenues par contrat, et dans certains cas, Lineage peut déterminer que les documents commerciaux doivent être conservés au-delà de ces périodes.

AVANT DE DÉTRUIRE DES DOCUMENTS PROFESSIONNELS, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je examiné la politique et le calendrier de conservation des documents applicables afin de déterminer si le document est soumis à un délai de conservation particulier ?
- Ai-je été informé que ces documents professionnels font l'objet d'une conservation légale ?
- Suis-je dans l'incertitude quant à l'existence d'une conservation légale sur ces documents professionnels ?

Si vous répondez par la positive à l'une de ces questions, ne détruisez pas les dossiers. Veuillez à la place suivre les instructions spécifiques prévues par la politique et le calendrier de conservation des documents applicables et/ou par le service juridique.



FAIRE DES LIENS

Exemples de dossiers professionnels

- Support papier ou dossiers papier
- E-mails ou enregistrements électroniques
- Messages vocaux
- Photographies

Une bonne gestion des documents commerciaux contribue au bon fonctionnement et à la sécurité de notre entreprise.

Conflits d'intérêts

Il peut y avoir conflit d'intérêts lorsque nos propres intérêts personnels, y compris ceux des membres de la famille immédiate, entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec les intérêts de Lineage.

Nous devons tous reconnaître les conflits d'intérêts qui peuvent compromettre nos responsabilités envers Lineage ou interférer avec notre capacité à accomplir notre travail de manière objective et efficace.

Bien que nous voulions toujours éviter les conflits d'intérêts réels et potentiels, les membres de l'équipe et l'entreprise peuvent souvent travailler ensemble pour évaluer et résoudre les conflits potentiels. Révéler un conflit d'intérêts n'empêche en rien la poursuite de perspectives en dehors de Lineage. Cela permet même de trouver des solutions qui conviennent à la fois à Lineage et aux membres de son équipe.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Confirmer que toutes les décisions et actions liées à votre travail pour Lineage soutiennent les valeurs et les objectifs de notre entreprise.
- Si vous estimez que votre capacité à rester impartial pourrait être compromise, parlez-en à votre responsable, à votre superviseur ou à une autre interlocuteur Speak Up pour discuter des étapes à suivre.
- Ne jamais utiliser votre position au sein de Lineage pour obtenir ou tenter d'obtenir des avantages personnels indus.
- Ne pas profiter personnellement de situations qui pourraient être bénéfiques à Lineage si vous en avez connaissance du fait de votre position au sein de l'organisation ou de l'utilisation de biens ou d'informations de Lineage.
- Si vous êtes confronté à un conflit d'intérêts avéré ou potentiel, ou si vous craignez qu'un autre membre de l'équipe ait un conflit d'intérêts, faites-le savoir au bureau de conformité et d'éthique de l'entreprise et parlez-en à l'un de vos contacts Speak Up.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

L'évaluation d'un conflit peut être difficile et plusieurs éléments doivent être pris en compte.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Cette relation pourrait-elle compromettre, ou semble-t-elle compromettre, ma capacité à faire mon travail de manière impartiale pour le compte de Lineage ?
- Mes intérêts extérieurs pourraient-ils influencer, ou sembler influencer, mes fonctions chez Lineage ?

La réponse à ces questions devrait toujours être négative. Plus vite les personnes compétentes de Lineage seront informées d'un conflit ou d'un conflit potentiel, plus vite nous pourrions travailler ensemble à le résoudre. Veuillez contacter l'un de vos contacts Speak Up pour obtenir des conseils si vous avez des questions sur l'existence d'un conflit d'intérêts.



FAIRE DES LIENS

Exemples de conflit d'intérêt

- Le fait d'être employé par un concurrent, un concurrent potentiel, un fournisseur ou un contractant, ou d'agir en qualité de consultant auprès d'eux, quelle que soit la nature de l'emploi, alors que vous êtes employé par Lineage
- Posséder ou avoir un intérêt substantiel direct ou indirect chez un concurrent, un fournisseur ou un entrepreneur
- Accepter des cadeaux, des remises, des avantages ou des services de la part d'un client, d'un concurrent ou d'un fournisseur actuel ou potentiel, à moins que cela ne soit compatible avec les clauses de notre Code
- Travailler avec des vendeurs, des fournisseurs ou des partenaires qui sont employés par un membre connu de la famille d'un membre de l'équipe de Lineage ou qui l'emploient ou qui sont sous le contrôle de ce dernier
- Avoir une relation de supervision directe ou indirecte avec un parent, un conjoint ou partenaire ou un ami proche, ou participer au processus d'embauche ou de sélection d'un parent, d'un conjoint ou partenaire ou d'un ami proche
- Utiliser votre position à des fins de gain personnel ou saisir des opportunités professionnelles apprises dans le cadre de votre fonction pour votre propre bénéfice ou celui de quelqu'un d'autre (sauf si cela est autorisé par la législation et la politique applicable de Lineage)

Protection des ressources

Notre entreprise est d'autant plus efficace et la réussite d'autant plus grande lorsque nous utilisons les ressources de Lineage et celles de nos clients de manière responsable. Nous avons tous la responsabilité de protéger ces ressources, y compris les ressources physiques, financières et d'information, qui sont examinées plus en détail dans la section ci-dessous.

Le traitement négligent, abusif, déloyal, frauduleux et le gaspillage des ressources ont un impact direct sur notre réussite. Nous devons utiliser et manipuler les biens de l'entreprise et des clients aussi soigneusement que nous le ferions pour nos propres biens personnels.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Utiliser les ressources de l'entreprise principalement à des fins professionnelles, en veillant à ce que toute utilisation personnelle des ressources de l'entreprise soit limitée, raisonnable et n'interfère pas avec vos responsabilités professionnelles.
- Faire preuve de discernement et demander l'autorisation d'engager des dépenses pour le compte de Lineage.
- Agir de manière responsable lors de l'utilisation, de la manipulation et de la documentation des biens des clients, tels que les équipements, les matériaux ou les produits.



FAIRE DES LIENS Types de ressources

Les ressources comprennent des ressources physiques, comme les fournitures, les consommables, les équipements, les locaux, les meubles, les installations, les outils, les produits, les matériaux et les véhicules. Les ressources comprennent également les ressources financières, telles que les fonds et les processus de facturation, et les ressources informationnelles, telles que nos informations exclusives et confidentielles et la propriété intellectuelle de Lineage et de tout partenaire, client ou fournisseur tiers.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Le renforcement de la chaîne exige que nous utilisions les ressources de l'entreprise et des clients de manière responsable. Lorsque vous utilisez les ressources de l'entreprise et des clients, y compris les ressources physiques, financières et informationnelles, posez-vous les questions suivantes :

- La ressource de l'entreprise en question est-elle utilisée aux fins pour lesquelles elle a été prévue ?
- Est-ce que je sais comment prévenir, détecter et arrêter les pertes, les gaspillages et l'utilisation abusive des biens de notre entreprise et de nos clients ?
- Les dépenses sont-elles engagées de manière responsable au nom de Lineage ?
- Le déplacement et le stockage des produits des clients sont-ils réalisés et documentés de manière responsable ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Chez Lineage, nous devons tous travailler ensemble pour assurer la sécurité des ressources de notre entreprise et de nos clients.

Informations exclusives et confidentielles et propriété intellectuelle

Dans le cadre de nos activités, nous avons accès à des informations confidentielles et exclusives concernant Lineage. Ces informations confidentielles et exclusives constituent une ressource essentielle de l'entreprise et sont souvent la clé de notre avantage concurrentiel. Dans le cadre de nos activités, nous avons également accès à des informations confidentielles et exclusives sur nos clients, ainsi que sur nos partenaires commerciaux actuels et potentiels. Il est de notre responsabilité à tous de comprendre comment reconnaître et protéger ces informations.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Traiter avec soin toutes les informations confidentielles et exclusives, qu'elles concernent Lineage ou que vous en preniez connaissance dans le cadre de votre travail pour Lineage (par l'intermédiaire d'un client ou d'un partenaire commercial, par exemple).
- Utiliser et accéder aux informations confidentielles et exclusives uniquement lorsque cela est nécessaire pour faire votre travail.
- Faire preuve de prudence dans les discussions et le partage d'informations confidentielles et ne communiquer ces informations à quiconque n'étant pas autorisée à les recevoir ou à les examiner.
- Ne pas partager d'informations confidentielles et exclusives avec des personnes extérieures à Lineage, à moins d'en avoir reçu l'autorisation par écrit. Faire preuve de prudence dans le partage d'informations confidentielles et exclusives au sein de Lineage (en respectant par exemple le principe du « partage aux seules personnes concernées »).



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Parfois, la nécessité de protéger les informations confidentielles et exclusives n'est pas aussi évidente que de protéger les documents portant la mention CONFIDENTIEL. Il est également important de comprendre les nuances. Par exemple, posez-vous les questions suivantes :

- Suis-je bien conscient que je suis responsable de la protection des informations confidentielles auxquelles j'ai accès dans le cadre de mon travail chez Lineage, et ce même après avoir quitté l'entreprise ?
- Suis-je bien conscient que si je reçois par accident des informations confidentielles, je dois les supprimer et contacter immédiatement l'un de mes interlocuteurs Speak Up ?
- Suis-je bien conscient, que même en ayant confiance en un de mes collègues pour protéger les informations confidentielles, je ne peux pas les partager, sauf s'il a absolument besoin de les connaître dans le cadre de son travail ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Dès lors que vous vous demandez si une information est confidentielle ou si vous pouvez la partager, contactez l'un de vos interlocuteurs Speak Up.



FAIRE DES LIENS Définitions importantes

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Les informations confidentielles sont des informations concernant notre entreprise ou l'un de nos partenaires commerciaux qui ne sont pas encore accessibles au public. Il peut s'agir, par exemple, de plans de marketing, de changements au sein de la direction, de registre de paie ou du personnel, ou encore d'informations relatives au fonctionnement et au budget. Elles peuvent se présenter sous de nombreuses formes, notamment sous la forme d'informations écrites, orales, observées ou stockées électroniquement.

INFORMATIONS EXCLUSIVES

Les informations exclusives sont un type d'informations confidentielles qui se réfèrent à tout ce qu'une entreprise fait ou crée de manière exclusive. Elles comprennent la propriété intellectuelle de l'entreprise bénéficiant d'une protection fédérale, comme les brevets, les droits d'auteur et les marques, ainsi que les informations confidentielles, le savoir-faire et les secrets d'affaires.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle est une propriété incorporelle, comme les brevets, les droits d'auteur, les marques de commerce et les secrets d'affaires. Des lois sont en place pour protéger la propriété intellectuelle. Nous devons être bien conscients que nous travaillons avec la propriété intellectuelle dès lors que c'est le cas et nous devons comprendre l'application des lois qui s'y rapportent.

Utilisation de la technologie sur le lieu de travail

Des ressources informatiques sûres et fiables sont essentielles au fonctionnement des activités de Lineage, et il est primordial que nous veillions à bien les enregistrer et à les protéger.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Suivre toutes les politiques de sécurité de l'information de Lineage, y compris, mais sans s'y limiter, la création, le format et les changements programmés des mots de passe.
- Utiliser les systèmes de Lineage de manière appropriée et principalement à des fins professionnelles.
- Ne pas modifier, désactiver ou supprimer les paramètres de sécurité configurés par les dispositifs IT (par exemple, logiciel antivirus, chiffrement, etc.) sans l'accord préalable de notre équipe de cybersécurité.
- Ne jamais envoyer quoi que ce soit d'inapproprié par l'intermédiaire des systèmes de Lineage ou les utiliser à des fins illégales ou inappropriées.
- Se connecter aux systèmes de Lineage en utilisant les identifiants attribués à chacun, et non ceux de quelqu'un d'autre.
- Comprendre que Lineage est propriétaire de nos systèmes et a le droit de contrôler l'utilisation de nos systèmes (sous réserve de la législation locale) dans le but de protéger nos systèmes et nos données.
- Signaler toute activité suspecte ou toute violation potentielle de la politique de sécurité à cyberfusion@onelineage.com.



FAIRE DES LIENS Technologie de l'information

Les ressources informatiques comprennent tous les types d'équipements de communication et d'informatique, y compris les téléphones cellulaires ainsi que les ordinateurs portables et de bureau fournis par l'entreprise. Les ressources informatiques comprennent également les comptes e-mail, les systèmes de stockage de documents, l'Internet et l'intranet, les capacités de mise en réseau et les programmes et applications logicielles fournis par l'entreprise.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

L'utilisation de la technologie sur le lieu de travail exige de chacun d'entre nous une vigilance accrue en matière de protection des systèmes de Lineage.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Est-ce que j'utilise des mots de passe forts et uniques, et est-ce que je les mets à jour régulièrement ?
- Suis-je connecté à un réseau sécurisé ?
- Dois-je identifier, supprimer et signaler tout e-mail ou communication suspects ?
- Est-ce que j'exerce mes responsabilités professionnelles à partir des systèmes et appareils de Lineage et les données liées à l'entreprise sont-elles bien stockées sur ces mêmes systèmes et appareils ?
- Est-ce que je fais attention à ce que mes identifiants de connexion ne soient pas visibles par quelqu'un d'autre ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Ensemble, nous renforçons la chaîne en donnant la priorité au maintien de la sécurité de notre technologie.

Protection des données, confidentialité et données personnelles

Dans le cadre de notre travail chez Lineage, nous pouvons avoir accès à des données personnelles et sensibles sur nos collègues, ainsi que sur nos clients, nos investisseurs et nos partenaires commerciaux. Nous sommes tous en droit d'attendre que nos données personnelles soient collectées et utilisées par Lineage conformément à nos valeurs et aux lois applicables, et en tenant compte de la confidentialité dans le respect des droits humains.

Il existe de nombreuses lois dans le monde élaborées pour protéger les données personnelles. Nous avons tous la responsabilité de protéger ces informations en nous conformant à l'ensemble des législations, réglementations et procédures relatives à la confidentialité ou à la protection des données qui s'appliquent à nos activités et aux juridictions dans lesquelles nous travaillons.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- **Savoir identifier les données personnelles.**
- **Ne jamais partager les données personnelles d'un membre de l'équipe, d'un client, d'un fournisseur, d'un investisseur ou de toute autre partie prenante de Lineage sans autorisation spécifique et sans raison valable liée au travail.**
- **Collecter et utiliser les données personnelles uniquement pour la raison pour laquelle elles ont été recueillies à l'origine.**
- **Ne pas partager d'informations privées et confidentielles avec quiconque, que ce soit en interne chez Lineage ou à l'extérieur, à moins d'en avoir obtenu le consentement et l'autorisation.**
- **Contacter l'un des contacts Speak Up si vous vous interrogez sur le caractère personnel d'une information ou sur la manière de traiter les données personnelles.**
- **Être transparent avec les individus sur la manière dont Lineage utilise leurs données en conformité avec les avis de confidentialité de Lineage.**
- **Maintenir les données personnelles à jour, corriger les informations inexacts sur demande et respecter les droits légaux des individus.**
- **S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles.**
- **Travailler avec le service juridique avant de transférer des données personnelles en dehors du pays afin de vous assurer que le transfert est conforme aux lois locales.**



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Nous évoluons dans un monde numérique où il arrive d'utiliser involontairement des données personnelles. Il est important d'être très prudent dans notre travail quotidien. Il est toujours bon de vérifier à plusieurs reprises que nous ne stockons ou ne travaillons pas avec des données personnelles si cela n'est pas nécessaire. Nous pouvons par exemple nous poser les questions suivantes :

- **Ai-je bien envoyé cet e-mail au destinataire souhaité ?**
- **Dois-je cliquer sur « Répondre à tous » ou dois-je vérifier et limiter les destinataires qui recevront cet e-mail ?**
- **Ai-je conservé des données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire pour atteindre l'objectif de l'entreprise ou satisfaire aux exigences légales minimales ?**
- **Ai-je collecté ou utilisé des données personnelles à des fins qui ne sont pas attendues par nos clients ou les membres de notre équipe ?**
- **Ai-je bien vérifié avant d'appuyer sur « Envoyer » que je n'aie inclus aucune autre personne que celles autorisées à recevoir l'information en question ?**

Si vous vous rendez compte que vous avez envoyé un élément à une personne non concernée, ou que vous avez recueilli ou stocké un élément sans respecter nos politiques, contactez immédiatement l'un de vos interlocuteurs Speak Up, qui vous aidera à prendre les mesures qui s'imposent.



FAIRE DES LIENS Données personnelles

Les données personnelles représentent toutes les informations qui se rapportent à une personne physique ou qui permettent de l'identifier. Cela est valable même lorsque le nom de la personne n'est pas révélé. Par exemple, un élément aussi anodin que le nom ou l'adresse d'une personne peut être considéré comme une donnée personnelle. D'autres exemples incluent les anniversaires, les adresses e-mail, les numéros de téléphone ou même les photographies.

Communication prudente et réseaux sociaux

La façon dont nous communiquons reflète qui nous sommes en tant qu'entreprise. Les informations contenues dans nos communications publiques, y compris celles déposées auprès de la SEC, doivent être opportunes, justes et exactes. Nos clients, investisseurs, voisins, membres de notre équipe et le grand public méritent de notre part honnêteté et cohérence. En faisant preuve de discernement dans toutes nos communications, y compris lorsque nous publions sur les médias sociaux, nous évitons les actions risquées en ligne qui pourraient nuire à Lineage, et nous le faisons d'une manière qui nous permet de partager des renseignements importants qui correspondent à notre objectif, nos valeurs et notre marque.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Agir de manière professionnelle et faire preuve de discernement dans toutes les communications, y compris les messages ou les commentaires sur les réseaux sociaux.
- Demander une autorisation écrite par l'intermédiaire de l'équipe Marketing et communications avant de partager des marques, des graphiques ou des images de clients lors de la publication sur les réseaux sociaux.
- Ne pas partager d'informations exclusives à Lineage.
- Ne pas créer de comptes de réseaux sociaux qui semblent représenter Lineage ou ne pas créer de comptes personnels sur des réseaux sociaux en utilisant votre adresse e-mail Lineage.
- Adresser toutes les demandes de renseignements émanant de journalistes ou d'autres sources extérieures au responsable des relations publiques et ne parler au nom de Lineage qu'avec l'autorisation de l'équipe du Marketing et de la communication.
- Ne faites pas sciemment de fausses déclarations, n'omettez pas ou ne faites pas en sorte que d'autres personnes fassent de fausses déclarations ou omettent des faits importants concernant Lineage à d'autres personnes, y compris les auditeurs indépendants de Lineage, les organismes de réglementation gouvernementaux et les organisations d'auto-réglementation.
- Familiarisez-vous avec les exigences, processus et procédures de divulgation applicables à Lineage, selon ce qui est approprié pour vos fonctions.



FAIRE DES LIENS

Publications sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un outil puissant de partage d'informations qui nous relie tous les uns aux autres. En tant qu'entreprise, Lineage utilise les réseaux sociaux pour entrer en contact avec nos clients et le public. Souvent, Lineage présente sur nos réseaux sociaux des photos et des vidéos qui mettent en scène des membres de l'équipe (par exemple, nos rubriques Dans le quotidien de sur Instagram). Avant que le service Marketing et communications ne publie sur nos chaînes d'entreprise des photos ou des vidéos qui impliquent des membres de notre équipe, nous devons tout mettre en œuvre pour nous assurer que nous disposons des autorisations et des dérogations appropriées. Toutefois, si votre photo apparaît sur les supports marketing de Lineage alors que vous n'avez pas donné l'autorisation ou signé de décharge, vous avez le droit de demander à ce que le support en question soit retiré, si vous le souhaitez. Vous pouvez contacter le directeur principal en communications numériques pour demander à faire retirer votre photo de la médiathèque.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Nous vous encourageons à utiliser les réseaux sociaux, tant sur le plan personnel que professionnel, pour partager, apprendre et évoluer. Par ailleurs nous comptons sur vous pour le faire de manière respectueuse et responsable. En tant que membre de notre équipe Lineage, nous vous demandons de faire attention à ce que vous partagez, commentez ou likez sur les réseaux sociaux, même sur votre compte personnel. En tant que membre de notre équipe Lineage, vous représentez Lineage même en dehors du travail.

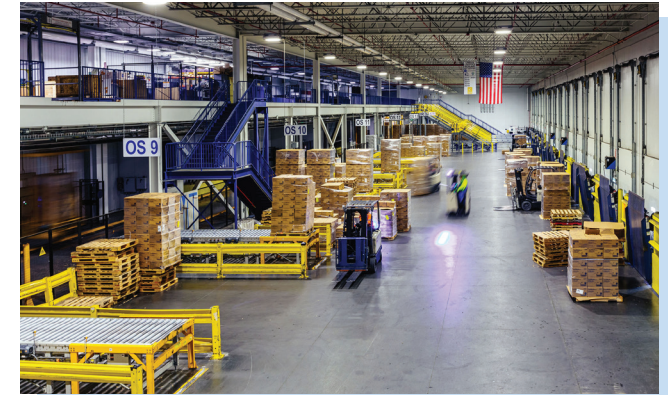
AVANT DE POSTER, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Le contenu que je souhaite publier est-il réfléchi et respectueux ?
- Serais-je fier de partager le poste que je suis sur le point de publier avec les autres membres de l'équipe ?
- Ce message représente-t-il la façon dont je souhaite être perçu au travail ?
- Est-il possible que mes publications personnelles sur les réseaux sociaux soient mal perçues, mal reprises ou mal interprétées, entraînant des répercussions potentielles sur l'image de Lineage ?
- Suis-je suffisamment clair sur le fait que mes messages personnels me sont propres et qu'ils ne reflètent en rien la position de Lineage ?
- Mes publications sur les réseaux sociaux concernant Lineage, nos clients ou nos partenaires commerciaux révèlent-elles des informations qui présenteraient un risque pour la sécurité ou la confidentialité ?

Après nous être posé toutes ces questions, nous pouvons utiliser les ressources précieuses que peuvent représenter les réseaux sociaux, sans compromettre notre réputation personnelle ou celle de Lineage.

Délit d'initié

Les lois relatives aux délits d'initiés sont conçues pour empêcher un avantage déloyal sur le marché, et nous sommes tous responsables de la prévention des délits d'initiés. L'utilisation d'informations matérielles non publiques pour votre bénéfice financier ou d'autres données personnelles, ou le fait de les partager avec d'autres, enfreint les politiques de Lineage et peut constituer une violation de la loi. Nous devons tous nous engager à respecter nos obligations éthiques et légales lorsque nous avons accès à des informations non publiques de Lineage. Comme Lineage continue à se développer en tant qu'organisation, il devient encore plus important de rester vigilant dans ce domaine.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne pas utiliser ou partager des informations matérielles non publiques à des fins financières ou pour tout autre avantage personnel.
- Ne jamais acheter ou vendre les titres d'une entreprise, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de membres de la famille, d'autres personnes ou entités, tant que vous avez connaissance d'informations matérielles non publiques.
- Ne pas recommander à qui que ce soit d'acheter ou de vendre des titres d'une entreprise tant que vous détenez des informations matérielles non publiques sur cette société.
- Partager uniquement des informations matérielles non publiques lorsque cela est nécessaire pour les activités de l'entreprise de Lineage, avec l'autorisation et les contrôles appropriés (par exemple, un accord de non-divulgaration avec un fournisseur).
- Contacter immédiatement l'un de vos interlocuteurs Speak Up si vous savez qu'une information matérielle non publique a été divulguée de manière inappropriée ou si vous vous posez des questions sur la nature privilégiée de l'information.



FAIRE DES LIENS

Informations non publiques importantes

Les informations non publiques sont des informations que vous pouvez apprendre dans le cadre de votre travail sur Lineage ou sur d'autres entreprises avec lesquelles nous travaillons et qui n'ont pas été rendues publiques. Le caractère « important » s'impose à une information avérée non publique lorsqu'un investisseur la considère comme un élément significatif dans le choix d'achat, de conservation ou de vente des titres, ou encore lorsque la publication de cette information est susceptible d'affecter le cours de l'action d'une entreprise.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

La protection des informations privilégiées permet à Lineage de se conformer à la loi et de maintenir la réputation d'une organisation digne de confiance. Les informations privilégiées peuvent se présenter sous de nombreuses formes.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES

Les informations traitent-elles des sujets suivants :

- Une potentielle fusion, acquisition, cession ou financement ?
- Des relations avec des clients ou des fournisseurs ?
- Des changements dans l'équipe de cadres de direction ?
- Un développement de nouvelles offres de services et technologies ?
- Des investissements, agrandissements ou nouveaux sites ?

Si vous répondez par la positive à ces questions, il s'agit alors d'informations non publiques importantes qui ne doivent pas être divulguées. Contactez le service juridique si vous avez des questions sur ce qui constitue une information privilégiée.



**UN TRAVAIL ÉTHIQUE
AVEC NOS CLIENTS ET
NOS PARTIES PRENANTES**

RENFORCER  LA CHAÎNE



UN TRAVAIL ÉTHIQUE AVEC NOS CLIENTS ET NOS PARTIES PRENANTES

Concurrence loyale et antitrust

Les lois relatives à la concurrence ainsi que les lois antitrust sont définies de manière à promouvoir un marché équitable et à interdire les accords illégaux et déloyaux entre concurrents. Ces législations interdisent également l'abus de pouvoir sur le marché, y compris les comportements visant à exclure un concurrent d'un marché.

Chez Lineage, nous gagnons le marché grâce à notre réputation solide et à la performance supérieure de nos services et de nos produits, et non par des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique. Il est de notre responsabilité à tous de connaître la législation en matière de concurrence qui s'applique aux juridictions dans lesquelles nous travaillons et de nous y conformer.



FAIRE DES LIENS

Interactions illégales avec des concurrents

- Ne communiquez pas ou n'échangez pas d'informations sensibles sur le plan commercial, telles que les augmentations de prix, les rabais ou les remises à venir.
- Ne communiquez pas ou n'échangez pas d'informations sur la stratégie actuelle ou future de Lineage.
- Ne communiquez pas et n'échangez pas d'informations sur :
 - Les prix ou leurs composantes, telles que les ajustements de prix ou la fixation des prix, y compris le calendrier ou la structure des ajustements de prix ou d'autres conditions commerciales
 - Le partage de marché, la répartition des clients ou les informations sur la participation au processus de demande de propositions (DP)
 - Le boycott de n'importe quels clients



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Une partie de notre réussite repose sur notre capacité à appréhender le marché que nous servons, à nous renseigner sur nos concurrents et à tirer le meilleur parti de notre expérience dans le secteur où nous opérons. Toutefois, nous devons « jouer franc jeu » et faire preuve de prudence et d'honnêteté lorsque nous recueillons, recevons et utilisons des informations sur la concurrence, le tout conformément aux valeurs de confiance et de respect de Lineage.

AVANT D'UTILISER DES INFORMATIONS SUR LES CONCURRENTS, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je obtenu des informations sur d'autres concurrents par des moyens inappropriés ou fallacieux, tels que l'espionnage, le vol, la fausse déclaration ou la violation d'un accord ou d'une obligation de confidentialité ?
- Ai-je demandé à un tiers de prendre une mesure que nous ne prendrions pas nous-mêmes ?
- Ai-je embauché un collaborateur d'un concurrent pour obtenir des informations confidentielles ?

Si vous répondez par la positive à l'une de ces questions, alors il peut exister un potentiel problème. Si vous avez des inquiétudes concernant des interactions avec des concurrents, contactez immédiatement le service juridique.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne pas hésiter à consulter le service juridique en cas de questions, car les lois antitrust et les lois relatives à la concurrence sont complexes.
- Ne pas communiquer directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une association professionnelle, d'un consultant indépendant ou d'un autre tiers), à nos concurrents, à leurs collaborateurs ou à leurs représentants, des informations sensibles sur le plan commercial, et ne pas tenter d'obtenir d'eux ou de partager avec eux de telles informations. Les informations sensibles sur le plan commercial ou de la concurrence sont les informations communément appelées « secret d'affaires » (par exemple, des informations sur les prix, les coûts, les négociations, les volumes, les clients, les marchés, la stratégie de marketing, la politique commerciale, etc.).
- Ne pas conclure d'accords formels ou informels avec des concurrents qui pourraient limiter la concurrence.
- Décrire les produits et services de Lineage de manière véridique et précise lorsque ceux-ci sont destinés aux clients.
- Être particulièrement vigilant lors des réunions ou rassemblements d'associations professionnelles, et éviter toute conversation impliquant des informations confidentielles ou tout autre sujet impliquant des informations dont la divulgation n'est pas permise.
- Contacter le service juridique si vous tombez sur des informations confidentielles ou sensibles de nature commerciale ou relatives à la concurrence qui ne vous sont pas destinées.

Anti-corrupcion

Lineage n'a aucune tolérance pour ce qui relève des pots-de-vin et de la corruption. Nous n'offrons pas de pots-de-vin aux fonctionnaires, aux partenaires commerciaux, aux organismes publics ou à **toute autre personne**, et nous n'en acceptons pas non plus de leur part. Comme tous les points de ce Code, cela s'applique non seulement à tous les employés de Lineage, mais aussi à tous ceux qui travaillent en notre nom, y compris les agents et les partenaires commerciaux.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne jamais offrir ou accepter quoi que ce soit de valeur pour tenter d'influencer une action d'entreprise ou une décision favorable.
- Ne jamais cacher ou tenter de dissimuler un paiement : tous les paiements doivent être documentés de manière précise et complète dans les livres et registres de Lineage.
- Avant de s'engager avec un tiers, tel qu'un consultant ou un entrepreneur, contacter le service juridique pour compléter les politiques de due diligence de Lineage.
- Superviser attentivement les tiers, en confirmant que leurs actions soient conformes aux politiques de Lineage.
- Enregistrer toutes les transactions et tous les paiements de manière véridique et dans les délais impartis.



FAIRE DES LIENS

Pots-de-vin

Un pot-de-vin représente un objet de valeur offert pour inciter quelqu'un à agir d'une certaine manière ou accepté en échange de cette action. Les pots-de-vin ne prennent pas toujours la forme d'argent liquide et peuvent être offerts sous de nombreuses autres formes. Les pots-de-vin peuvent par exemple inclure des paiements de facilitation (ou « paiements d'accélération »), des dessous-de-table, des gratifications illégales ou des paiements similaires, y compris des prêts, des recommandations, des cadeaux, des billets pour des événements, des repas, des frais de voyage et des offres d'emploi. Nous n'avons pas le droit d'offrir, de donner ou d'accepter un pot-de-vin, quel qu'il soit. Cette règle s'applique à toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, qu'il s'agisse de fonctionnaires étrangers, de collaborateurs gouvernementaux ou de partenaires commerciaux. L'apparence même d'un pot-de-vin peut être préjudiciable. Veillez donc à toujours rester prudent lorsque vous donnez ou recevez une marque de courtoisie commerciale.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Il est important de garder à l'esprit qu'en matière de corruption, nous pouvons être tenus pour responsables des actions des tiers qui travaillent en notre nom. Lorsque notre travail implique des tiers, posez-vous les questions suivantes :

- Le comportement, l'attitude ou la réputation des tiers nous préoccupent-ils ?
- Ont-ils des liens connus avec des membres de la fonction publique ?
- Demandent-ils un paiement en espèces ou un paiement à un pays sans lien apparent ?
- Ont-ils demandé des paiements avant que les services ne soient fournis ou que les marchandises ne soient livrées ?
- Avons-nous reçu des factures sans détails ni pièces justificatives ?

Si la réponse à l'une de ces questions est positive, il existe un risque de corruption. Vous devez contacter sans plus attendre l'un de vos contacts Speak Up.

Cadeaux, repas, divertissements et déplacements

Les cadeaux et les marques de courtoisie commerciale peuvent être un moyen approprié d'établir et d'entretenir des relations. Toutefois, nous devons faire preuve de discernement lorsque nous échangeons des cadeaux et des divertissements avec des clients et des partenaires commerciaux. Chez Lineage, nous avons mis en place des politiques locales qui fixent des limites en matière de cadeaux et de divertissements. Nous respectons ces politiques ainsi que toutes les législations et réglementations qui s'appliquent à notre entreprise et à la région dans laquelle nous travaillons.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Donner ou accepter des cadeaux ou des offres à des divertissements professionnels uniquement lorsque cela n'a pas d'incidence sur votre capacité à prendre des décisions de manière équitable et impartiale.
- Consulter le service juridique de votre région pour connaître les limites monétaires imposées aux cadeaux et aux divertissements.
- Connaître les règles spécifiques qui s'appliquent lorsqu'on travaille avec des collaborateurs de la fonction publique et ne jamais offrir de cadeaux ou de divertissements à ces personnes (et ne pas en recevoir de leur part).
- Enregistrer tous les cadeaux et frais de représentation de manière précise et complète sur les notes de frais.
- Prendre conscience que ces règles s'appliquent non seulement à vous, mais aussi aux membres de votre famille proche.

FAIRE DES LIENS

Cadeaux et divertissements acceptables

Il est parfois approprié d'offrir et d'accepter des cadeaux et des divertissements dans le cadre d'un développement d'entreprise de routine. Il n'est jamais approprié d'offrir et d'accepter des cadeaux et des divertissements lorsque l'on travaille avec le gouvernement. Tous les cadeaux et divertissements doivent répondre aux normes suivantes :

- Ils doivent être conformes aux pratiques commerciales reconnues.
- Ils doivent être de valeur nominale.
- Ils doivent être de bon goût.
- Ils ne doivent pas être donnés fréquemment
- Ils ne doivent pas être demandés.
- Ils ne doivent pas prendre la forme d'espèces ou de quasi-espèces
- Ils ne doivent pas mettre Lineage ou le destinataire dans l'embarras si le cadeau est rendu public.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

La décision d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou des divertissements relève simplement du bon sens.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Le cadeau est-il un article de luxe de grande valeur (comme une marque de designer ou un équipement sportif coûteux) ?
- Ce cadeau ou cette invitation suscite-t-il un sentiment d'obligation ?
- Les divertissements peuvent-ils être perçus comme excessifs (voyages ou sorties prolongés, par exemple) ?
- S'agit-il d'un cadeau en espèces ?
- Ce cadeau ou ce divertissement pourrait-il embarrasser ou donner une mauvaise image de Lineage ?
- Le cadeau est-il offert au cours d'un processus de passation de marché ?
- Le destinataire est-il un membre de la fonction publique ?
- Le cadeau ou le divertissement enfreint-il les politiques du destinataire ?

La réponse à ces questions devrait toujours être négative. Si vous avez des doutes sur la nature appropriée d'un cadeau ou d'un divertissement, n'oubliez pas de contacter l'un de vos interlocuteurs Speak Up pour obtenir des conseils.

Conformité commerciale

Notre société commerce dans de nombreux pays et régions du monde. Il est de notre responsabilité à tous de comprendre et de respecter l'ensemble de la législation et des réglementations applicables en matière de conformité commerciale, ainsi que des politiques et procédures de Lineage dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Il s'agit notamment des lois qui régissent l'importation, l'exportation et le transfert de biens, de données, de technologies, de logiciels et de services, ainsi que de tous les contrôles commerciaux internationaux, y compris les sanctions économiques et les embargos, qui ont une incidence sur nos transactions commerciales à l'échelle mondiale.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Comprendre et respecter les procédures d'entreprise, les exigences légales et les politiques qui s'appliquent à votre travail et contacter le conseiller général du service juridique de votre région si vous avez des questions au sujet des contrôles du commerce international applicables.
- Se familiariser avec les contrôles commerciaux qui s'appliquent à votre travail et savoir comment s'y conformer.
- Obtenir toutes les licences d'exportation requises avant d'expédier des produits, des données et des technologies.
- N'entretenir aucune relation commerciale avec des parties soumises à des sanctions économiques ou à des restrictions commerciales.

PRENDRE LA TEMPÉRATURE

N'oubliez pas que la conformité aux contrôles du commerce international nous oblige à superviser le travail de tiers.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Connaissez-vous vos partenaires commerciaux, aussi bien des contacts immédiats, que toute personne, tout groupe ou tout pays ayant un lien avec vous ?
- Avez-vous bien conscience qu'il existe des localités et des individus avec lesquels nous ne pouvons pas travailler ?
- Êtes-vous à l'affût des signes révélateurs du non-respect des lois ?
- Avez-vous posé des questions en cas de doute ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Veuillez signaler immédiatement toute préoccupation liée à la conformité commerciale ou contactez le directeur juridique de votre région si vous avez besoin de conseils.



FAIRE DES LIENS

Différents types de contrôles commerciaux

IMPORTATIONS : Nous devons classer et évaluer correctement les marchandises et fournir d'autres informations aux autorités douanières afin de garantir que toutes les marchandises importées répondent aux exigences réglementaires applicables, notamment en matière de classification, de marquage du pays d'origine, de conservation des documents et de paiement des droits, taxes et redevances.

EXPORTATIONS : Nous devons suivre toutes les lois, réglementations et politiques applicables qui régissent l'exportation, la réexportation et le transfert d'articles et d'informations qui quittent le pays où nous travaillons pour des usages finaux déterminés. Il est possible d'exporter quelque chose dans une conversation, par e-mail ou lors d'une visite des installations, même si rien n'a été transporté physiquement en dehors du pays. Par exemple, la technologie et les logiciels peuvent être « exportés » vers le pays d'origine d'un ressortissant étranger lorsque l'information est sauvegardée, publiée ou mise à disposition dans un endroit où quelqu'un d'autre dans un autre pays peut la voir, même un membre de l'équipe de Lineage.

BOYCOTTS : Certaines lois en vigueur dans les juridictions où nous exerçons nos activités interdisent aux entreprises de soutenir un boycott international. Même dans le cas où un pays ne dispose pas d'une telle loi, notre politique interdit de soutenir des activités de boycott. Par exemple, nous devons être prudents lorsque nous négocions des contrats ou des accords qui contiennent des termes en faveur d'un boycott, comme le refus de faire des affaires avec un pays boycotté ou avec des personnes figurant sur une liste noire pour des raisons liées au boycott.

SANCTIONS ÉCONOMIQUES : Lineage ne peut pas faire des affaires avec des pays, des entités et des individus soumis à des sanctions économiques, sur la base d'objectifs de politique étrangère et de sécurité nationale. En tant qu'entreprise internationale, nous ne devons pas travailler avec des parties soumises à des sanctions.

Fournisseurs et représentants de l'entreprise

Notre réussite en tant qu'entreprise repose sur de solides relations de respect mutuel et de confiance avec les fournisseurs, les consultants et les vendeurs. Chez Lineage, nous nous efforçons d'être justes dans le choix de nos fournisseurs, consultants et vendeurs et d'être honnêtes dans toutes nos interactions commerciales.

Nous sommes également conscients que nos fournisseurs reflètent l'image de l'entreprise. C'est pourquoi nous attendons des fournisseurs, des consultants et des vendeurs de Lineage qu'ils adhèrent aux normes les plus élevées en matière de comportement éthique et de conformité réglementaire.



FAIRE DES LIENS Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est une pratique criminelle qui consiste à dissimuler la source de fonds illégaux, et certains criminels utilisent des sociétés légitimes pour faciliter ce type d'activité. Pour éviter d'être impliqué dans le blanchiment d'argent, nous nous engageons à détecter et à prévenir ces pratiques.

Soyez attentifs aux signes d'alerte qui pourraient indiquer un blanchiment d'argent, tels que :

- Des transactions inhabituellement importantes
- Des demandes de paiements à effectuer vers un pays sans aucun lien apparent entre le pays et le tiers
- Des demandes de paiements sur plusieurs comptes bancaires sans explication valable
- Un manque de transparence dans la documentation de transaction



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Nous pouvons être responsables des actions de toute personne agissant au nom de Lineage, il est donc important de bien connaître nos partenaires et d'être attentifs à tout signe d'alerte potentiel d'actes répréhensibles. Voici quelques questions à se poser lors du contrôle des fournisseurs, des vendeurs et des entrepreneurs :

- Avons-nous suivi les processus de due diligence propres à l'entreprise avant de nous engager avec un tiers ?
- Avons-nous effectué un suivi approfondi des relations de travail afin de s'assurer que tous les tiers comprennent et approuvent nos attentes ?
- Avons-nous posé des questions et résolu les éventuels signaux d'alerte relevés au cours du processus de négociation du contrat ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Si vous avez des questions ou des inquiétudes au sujet d'un fournisseur, d'un consultant ou d'un vendeur, contactez le service juridique ou l'équipe chargée des achats et de la passation des marchés pour obtenir des conseils.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Sélectionner les fournisseurs, les consultants et les vendeurs conformément à notre politique d'achat et sur la base des qualifications, des prix et de leur capacité à répondre aux besoins de Lineage.
- Choisir des fournisseurs, des consultants et des vendeurs qui partagent les valeurs et l'engagement d'intégrité de Lineage.
- Ne pas partager les informations fournies par un fournisseur, un vendeur ou un consultant (par exemple, le prix, les conditions, les dessins mécaniques, les dessins techniques, la propriété intellectuelle connexe ou les conditions) avec un autre tiers.
- Divulguer tout intérêt personnel, financier ou de propriété dans les fournisseurs potentiels, les vendeurs ou les consultants à l'équipe de conformité et d'éthique de l'entreprise avant de s'engager avec eux au nom de Lineage.

Informations exclusives et confidentielles des tiers

Nombre de nos relations d'entreprise impliquent l'échange d'informations confidentielles et exclusives entre nos partenaires commerciaux, y compris nos fournisseurs, nos vendeurs, nos clients et nos fournisseurs de logiciels. Tout comme nous agissons avec soin pour protéger les informations confidentielles de Lineage, nous sommes tous responsables d'accorder le même niveau de soin à tous les tiers avec lesquels nous travaillons.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Protéger les informations confidentielles et exclusives divulguées par les clients et les partenaires commerciaux et ne les utiliser que conformément aux engagements contractuels de Lineage ou à toute autre autorisation émanant du tiers.
- Faire preuve de prudence lors du développement de produits ou de processus pour Lineage et prendre des mesures pour confirmer que les idées et les innovations n'enfreignent pas la propriété intellectuelle d'un tiers ou ne violent pas les termes d'un accord de licence avec un tiers.
- Ne jamais partager ou divulguer des informations provenant de tiers ou les concernant sans autorisation écrite.
- Accéder aux informations confidentielles et exclusives de tiers conformément aux engagements contractuels de Lineage et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire à la réalisation de votre travail.
- Pour toute question concernant l'utilisation, l'accès ou la divulgation d'informations confidentielles et exclusives de tiers, consulter un supérieur hiérarchique ou le service juridique.

FAIRE DES LIENS

Voici quelques exemples d'informations confidentielles de tiers :

- | | | |
|----------------------|--|----------------------------------|
| • Inventions | • Logos | • Business plans |
| • Logiciel | • Matériel protégé par le droit d'auteur | • Données relatives au personnel |
| • Secrets d'affaires | • Tarification | |
| • Marques déposées | • Information produit | |
| • Nom | | |




PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Si vous avez reçu des informations confidentielles et exclusives de la part d'un client ou d'un partenaire d'entreprise, posez-vous les questions suivantes avant de partager ces informations ou d'échanger dessus :

- Le tiers vous a-t-il donné l'autorisation écrite de partager ces informations ?
- Le partage de ces informations est-il nécessaire à l'accomplissement de votre travail ?

Si la réponse à l'une de ces questions est négative, ne partagez pas les informations confidentielles et exclusives. Contactez l'un de vos interlocuteurs Speak Up si vous avez un doute sur la nature confidentielle et exclusive d'une information.



UN SOUTIEN APPORTÉ À NOS COMMUNAUTÉS ET LA PROTECTION DE LA PLANÈTE

RENFORCER  LA CHAÎNE

UN SOUTIEN APPORTÉ À NOS COMMUNAUTÉS ET LA PROTECTION DE LA PLANÈTE

Activités politiques, contributions politiques et lobbying

Lineage soutient les droits des membres de l'équipe à participer à des activités civiques et politiques sur leur temps personnel. Cependant, il est important que nous gardions les affaires de Lineage séparées du processus politique et que nous nous conformions à toutes les lois qui régissent l'activité politique des entreprises.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Ne pas mener d'activité politique personnelle sur le temps de travail de Lineage ou en utilisant les ressources de Lineage, y compris les fonds de Lineage, l'équipement, le papier à en-tête ou les adresses électroniques.
- Préciser que vos opinions personnelles ne reflètent pas celles de Lineage dès lors que vous vous exprimez dans des forums publics.
- Ne jamais solliciter de contributions de la part de vos collègues pour soutenir des causes politiques ou des candidats.
- Ne pas faire de campagne ou d'autres contributions politiques au nom de Lineage.
- Ne pas s'engager dans des activités de lobbying au nom de Lineage, à moins qu'elles ne soient menées en collaboration avec l'équipe des relations gouvernementales.

FAIRE DES LIENS

Qu'est-ce que le lobbying ?

Le terme de lobbying couvre généralement tout acte visant à influencer l'action législative ou administrative. Seuls certains membres de l'équipe de Lineage seront autorisés à faire du lobbying au nom de l'entreprise.

Il existe souvent des réglementations et des restrictions régionales spécifiques qui s'appliquent aux activités de lobbying, y compris l'engagement et la publication d'informations. Les membres de l'équipe doivent être attentifs à la manière dont ils interagissent avec les collaborateurs et les membres de la fonction publique (y compris les législateurs, les personnes chargées de la réglementation, les fonctionnaires ou leur personnel) à tous les niveaux du gouvernement afin d'éviter toute apparence involontaire de lobbying et/ou de pratiques inappropriées dans ces interactions.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

La législation peut interdire à Lineage de faire des contributions politiques. Cette législation varie d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre et peut tenir compte d'autres circonstances, comme le fait de rechercher si Lineage souhaite obtenir des contrats avec le gouvernement.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Mon engagement politique est-il volontaire et personnel ?
- Est-ce que je participe bien à mes activités politiques sur mon temps personnel et avec mes propres ressources, et non sur mon temps de travail ou avec les ressources de Lineage ?
- Ai-je précisé que mes opinions et activités politiques ne reflètent en rien celles de Lineage ?
- Est-ce que je respecte l'ensemble des lois relatives aux activités et aux contributions politiques ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Consultez le service juridique avant de faire des contributions politiques au nom de Lineage et contactez l'un de vos interlocuteurs Speak Up si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Protection de la planète

Notre planète nous est à tous précieuse. Chez Lineage, nous sommes conscients de notre responsabilité envers notre environnement commun. Lineage s'engage en faveur de la durabilité environnementale par le biais de nombreuses initiatives d'entreprise, notamment en signant le Climate Pledge (Manifeste pour le climat), qui vise à réduire à zéro les émissions de carbone dans l'ensemble de nos activités mondiales d'ici 2040, ainsi que par le biais de nos investissements significatifs dans les énergies renouvelables. À titre d'individus, bien qu'ils semblent mineurs, les choix que nous faisons dans notre manière de travailler et dans notre comportement peuvent s'additionner pour avoir un impact important sur l'avenir de notre planète.



RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Suivre les procédures de Lineage conçues pour préserver l'environnement tout au long du cycle de vie de nos produits et services, dans nos bureaux d'entreprise, dans nos entrepôts et sur la route.
- Prendre de grandes décisions ou des décisions moindres pour éviter les déchets dans l'ensemble de nos activités.



FAIRE DES LIENS

Réduire, remplacer, s'engager

Chez Lineage, nous suivons une stratégie de réduction, de remplacement et d'engagement pour la durabilité environnementale. Nous faisons un effort conscient pour réduire nos activités émettrices de carbone et nous les remplaçons par des sources d'énergie propres. Nous impliquons nos partenaires commerciaux et la communauté dans son ensemble en partageant nos pratiques et nos engagements en matière d'énergie renouvelable, afin de protéger ensemble notre planète.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Prendre des mesures pour réduire les déchets

Il existe de nombreuses petites astuces pour évaluer nos propres habitudes quotidiennes et rechercher des moyens de réduire les déchets que nous produisons.

POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document ou puis-je le garder uniquement en format électronique ?
- Ai-je éteint les lumières après avoir quitté le bureau en soirée ?
- Pourrais-je pu utiliser une bouteille réutilisable au lieu d'une bouteille en plastique à usage unique ?
- Dois-je arrêter le moteur de mon camion au lieu de le laisser tourner à l'arrêt ?

L'impact à long terme sur notre planète peut être grand si nous changeons nos habitudes quotidiennes.

Impact social

Lineage s'engage pour le bien de son équipe et de ses communautés. Nous soutenons et respectons les droits de toutes les personnes et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de liberté d'association, de confidentialité, de négociation collective, d'immigration et de temps de travail, de salaires et d'horaires. Nous suivons toutes les lois applicables interdisant la traite des êtres humains, la discrimination en matière d'emploi et le travail forcé, obligatoire et des enfants.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Choisir de travailler avec des partenaires commerciaux qui partagent notre engagement à donner la priorité à la sécurité, à la santé et aux conditions de travail de tous les êtres humains.
- Respecter les lois sur le travail équitable, y compris les lois sur le salaire et les heures de travail et les interdictions relatives au travail forcé, à la traite des êtres humains ou au travail des enfants.

FAIRE DES LIENS

Qu'est-ce que l'esclavage moderne ?

L'esclavage moderne est un terme de plus en plus utilisé pour décrire le recrutement, le déplacement, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la force, la coercition, l'abus ou la tromperie, ou l'exploitation par d'autres moyens à des fins personnelles ou commerciales. Nous ne tolérons pas l'esclavage moderne chez Lineage et nous nous engageons à faire évoluer nos pratiques afin de réduire le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement et nos opérations.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE Esclavage moderne

Nous sommes tous responsables dans la lutte contre l'esclavage moderne. Pour ce faire, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

- Sommes-nous attentifs aux signes de l'esclavage moderne ? Les signes peuvent être évidents, comme des collaborateurs dans un établissement qui semblent ne pas avoir l'âge légal de travailler. Mais ils peuvent être aussi plus subtils, comme des collaborateurs qui paraissent réticents à interagir avec d'autres personnes ou qui semblent mal soignés, mal nourris, effrayés ou repliés sur eux-mêmes.
- Nous exprimons-nous si nous craignons que l'un de nos partenaires commerciaux ne soit soumis à des conditions inhumaines et inacceptables, telles qu'un salaire déraisonnablement bas, l'absence de jours de congé, des conditions dangereuses ou des logements insalubres ?

La réponse à ces questions devrait toujours être positive. Nous incarnons nos valeurs de détermination et de servant leadership en nous exprimant. Si vous avez des préoccupations liées à l'esclavage moderne ou à toute autre question sociale ou environnementale, signalez-les immédiatement à l'un de vos contacts Speak Up.

Service communautaire et dons caritatifs

Lineage soutient diverses initiatives philanthropiques afin d'avoir un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons dans le monde entier et encourage les membres de l'équipe à s'impliquer et à donner en retour pour faire la différence auprès de nos communautés. Toute donation caritative, tout parrainage de la part de Lineage ou toute participation à un service bénévole doit suivre les lois en vigueur, le présent code et les directives opérationnelles de Lineage.

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

- Profitez du programme Time for Good, dans le cadre duquel Lineage vous permet de demander et de recevoir une rémunération pour faire du bénévolat sur votre temps libre pour des activités de service communautaire préapprouvées.
- Contactez Lineage Foundation for Good si vous recevez une demande de Lineage pour faire des dons, qu'ils prennent une forme monétaire, matérielle ou de temps, ou pour parrainer un événement.

FAIRE DES LIENS Dons caritatifs

Les dons caritatifs ne se limitent pas aux dons monétaires. Les dons peuvent être :

- de temps
- de nature matérielle
- de nature monétaire

Contactez Lineage Foundation for Good si vous recevez une demande de Lineage pour faire des dons, quelle que soit la forme qu'ils prennent. Il est important de se conformer aux lois applicables et à la politique de Lineage dans le cadre des dons caritatifs.



PRENDRE LA TEMPÉRATURE

Lorsque vous faites du bénévolat au nom de Lineage, posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que j'incarne notre valeur de servant leadership lorsque je fais du bénévolat dans la communauté ?
- Est-ce que je suis la politique de Time for Good lorsque j'utilise le bénéfice pour faire du bénévolat ?
- Est-ce que je traite les membres de l'équipe, les bénévoles et les membres de la communauté avec respect, courtoisie et dignité pendant mon service communautaire ?

N'hésitez pas à contacter l'un de vos interlocuteurs Speak Up si vous avez des doutes quant à votre participation à des travaux d'intérêt général ou à des actions caritatives.



Lineage[®]

Reimagining the world's food supply chain

CONCLUSION

Conclusion

Le renforcement de la chaîne du froid exige que nous fassions tous notre part pour l'améliorer au quotidien. Pour ce faire, nous agissons constamment avec intégrité et dans le respect des valeurs communes de l'entreprise. Et c'est déjà un début que de prendre connaissance du présent Code. Nous encourageons chacun à appliquer les valeurs de notre Code dans sa vie quotidienne, et de l'utiliser comme une ressource pour prendre des décisions éthiques et agir en accord avec notre identité en tant qu'équipe Lineage.

Les contacts Speak Up sont bien à votre disposition en cas de questions ou de préoccupations, ou si vous souhaitez tout simplement échanger sur un problème. La prise de parole reflète notre culture d'amélioration continue et nous permet de renforcer notre équipe en comprenant la situation et en trouvant des solutions aux problèmes que vous pouvez rencontrer. Cela nous permet également de répondre à vos préoccupations, de résoudre les problèmes rapidement, de « calmer le jeu » et de réduire les risques pour Lineage et pour les autres.

Comment soulever une question ou signaler un problème

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire part de vos préoccupations concernant un manquement avéré ou potentiel, contactez l'un des contacts Speak Up suivants :

- **Votre responsable ou superviseur**
- **Un membre de l'équipe des Ressources humaines**
- **L'équipe de conformité et d'éthique de l'entreprise (ethics@onelineage.com)**
- **La ligne d'assistance en matière d'éthique de (onelineage.com/speakup)**

Tout contact avec les interlocuteurs Speak Up sera traité conformément à la législation locale et à toutes les politiques locales applicables (par exemple, toute politique applicable en matière de griefs, de plaintes ou de dénonciation dans la juridiction applicable).

Ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage

Nous tenons à ce que vous vous sentiez à l'aise pour poser vos questions et faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique. Nous comprenons par ailleurs que dans certaines situations, vous vous tourniez vers une autre option. Nous avons mis en place la ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage, hébergée par un prestataire tiers, pour vous aider à signaler vos préoccupations ou à poser des questions relatives à des manquements avérés ou potentiels.

La ligne d'assistance en matière d'éthique de Lineage est disponible 24 h/24 et 7 j/7. Les appels sont confidentiels et peuvent parfois être anonymes lorsque la législation locale le permet. Les rapports peuvent être soumis via les canaux suivants :

- **Par téléphone :**

Australie – 1-800-768-120

Belgique – 0800-262-67

Canada – 866-360-0008

Danemark – 80 25 42 15

France – 0805-080039

Allemagne – 0800-183-0724

Italie – 800 743 075

Pays-Bas – 0800-023-3064

Nouvelle-Zélande – 0800 823 509

Norvège – 800 62 472

Pologne – 0-0-800-141-0023

Singapour – 8004922583

Afrique du Sud – 080 098 2093

Sri Lanka – 9-072-0987140

Espagne – 900-963267

Royaume-Uni – 0-808-189-0041

États-Unis d'Amérique – 866-360-0008

(anglais) ou 800-216-1288

(espagnol)

Vietnam – 120-32121

- **En ligne :** Faites un signalement en ligne sur www.lighthouse-services.com/lineagelogistics
- **Par e-mail :** Envoyez un e-mail à l'adresse reports@lighthouseservices.com, en veillant à indiquer le nom de notre entreprise dans le message.

Chez Lineage, nous ne tolérons pas de représailles lorsque des membres de l'équipe font part de leurs préoccupations et nous nous engageons à soutenir toute personne qui s'exprime de bonne foi sur d'éventuels sujets de préoccupation. Ensemble, nous renforçons la chaîne.

